

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CONDITIONS DE RESERVATION

Après l'envoi de la demande de réservation, vous recevrez par e-mail ou par courrier (sur demande uniquement) une validation de votre demande. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping **La Pierre Verte ****** après et **seulement après** la réception de l'acompte et après la réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des « **Conditions Générales de vente** » lors de la réservation en ligne. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, et les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Les réservations ne lient le camping, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping **La Pierre verte****** se réserve le droit de refuser l'accès au village aux familles ou groupes divers se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement ou de l'emplacement loué. Cet accord de réservation est strictement personnel, il ne peut être ni cédé ni sous loué à une tierce personne sans le consentement préalable du camping **La Pierre verte******.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées **plus de 30 jours avant la date du début du séjour** :

EN EMPLACEMENT « CAMPING » : Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, le camping-car ou la caravane pour **1 à 2 personnes**, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil et l'électricité (6A ou 10A selon la catégorie d'emplacement réservée). Le type de matériel et les dimensions sont obligatoires. L'acompte s'élève à **200€ + 25€ de frais de réservation, soit 225€** au total. L'assurance annulation est facultative mais recommandée. Un montant de **15€** par séjour est à rajouter au calcul ci-dessus. Une confirmation de réservation vous sera alors adressée. Vous trouverez sur cette confirmation la date limite du solde à régler. Le solde de votre séjour est payable en totalité au plus tard **30 jours** avant la date du début de votre séjour arrivée sauf dérogation validée par le camping. A défaut du règlement dans ce délai, la réservation sera annulée. A réception du solde, la facture acquittée vous sera adressée. Vous devez la présenter à la réception à votre arrivée au camping.

EN LOCATION « MOBILE HOME » : Les hébergements loués sont équipés et incluent tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie. Le ménage final, les draps ainsi que le linge de toilette ne sont pas inclus dans le forfait de base.

L'acompte s'élève à **30% du total du séjour + 25€ de frais de réservation non-remboursable**. L'assurance annulation est facultative mais recommandée. Un montant de **3€ par jour** de location est à rajouter au calcul ci-dessus. Vous trouverez sur cette confirmation la date limite du solde à régler. Le solde de votre séjour est payable en totalité au plus tard **30 jours** avant la date du début de votre séjour arrivée sauf dérogation validée par le camping. A défaut du règlement dans ce délai, la réservation sera annulée. A réception du solde, la facture acquittée vous sera adressée. Vous devez la présenter à la réception à votre arrivée au camping.

Pour les réservations effectuées **moins de 30 jours avant la date du début de séjour** le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

MOYENS DE PAIEMENT

La réservation pourra être réglée par carte bancaire, chèque bancaire, virement ou chèque **ANCV**, acceptés dans les conditions suivantes :

A distance (site internet, courrier, téléphone) :

- Carte bancaire : jusqu'au jour même avec accord préalable du camping
- Virement bancaire : jusqu'à 30 jours avant la date de début de séjour,
- Chèque bancaire, ANCV : jusqu'à 30 jours avant la date de début de séjour,

Sur place :

- Carte bancaire, espèces ou ANCV : jusqu'au jour même (**les chèques bancaires ne sont pas acceptés à moins de 30 jours**)

TARIF ET TAXE DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2019. Ils s'entendent en euro (€), TVA incluse – Le montant de la taxe de séjour peut être modifié sans préavis par la commune. Son montant est celui en vigueur aux dates du séjour.

CHOIX D'EMPLACEMENT BLOQUE

Le camping propose une « préférence de numéro d'emplacement spécifique » en option contre **le paiement d'une somme forfaitaire de 25€ par dossier**. Le camping fera tout son possible pour respecter la préférence d'emplacement indiqué par le client sous réserve de disponibilité de l'emplacement à la date demandée. Si la préférence d'emplacement indiquée par le client ne peut être satisfaite, le camping remboursera au client la somme forfaitaire versée au moment de la réservation.

ARRIVEES / DEPARTS

La pièce d'identité du client et éventuellement de ses accompagnants sera demandée à l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée tardive et/ou départ anticipé.

EN EMPLACEMENT « CAMPING » : Les emplacements sont libres **à partir de 14h**. A votre arrivée, présentez-vous à l'accueil avec votre facture acquittée, nous effectuerons votre enregistrement et éventuellement l'encaissement du solde si le camping a donné son accord préalable. Les emplacements devront être libérés à **12h au plus tard** et devront être laissés propres pour accueillir une nouvelle famille.

EN LOCATION « MOBILE HOME » : Les arrivées s'effectuent entre **15h et 19h30**. Présentez-vous à l'accueil avec votre facture acquittée. 2 cautions vous seront demandées à votre arrivée :

- **200€** pour le mobil home afin de parer aux dégradations éventuelles ainsi que le paiement des suppléments s'il y a lieu.

- **80€** pour le ménage (le mobil home devra être rendu propre le jour de votre départ). Le client est tenu de contrôler et signaler dès le jour même toute anomalie dans son hébergement. Toute insatisfaction concernant l'état général, l'inventaire ou la propreté de la location doit être signalée à la réception par le client dans les **24 heures suivant l'arrivée**, afin d'y remédier. Aucune réclamation ne sera recevable passé ce délai. Les horaires d'arrivées et de départ sont précisés ci-dessus. Aucune arrivée n'est possible avant l'heure indiquée, sauf invitation expresse du camping.

Les départs s'effectuent entre **8h et 10h au plus tard le jour prévu**. Après accord avec la réception sur l'heure de départ (**48h avant votre départ maximum** sinon horaire imposée en fonction des disponibilités), une hôtesse viendra contrôler la location et les cautions seront restituées. Pour cela, le client devra rendre la location dans un excellent état de propreté et d'hygiène. Dans le cas contraire, **la caution ménage de 80€** sera encaissée par le camping, et tout objet perdu ou cassé au cours du séjour sera également facturé. Si vous partez en dehors des horaires d'ouverture de la réception, les cautions seront restituées dans les plus brefs délais. Dans le cas où le client bénéficie d'une prestation « **Ménage de fin de séjour** » (gratuite ou payante), celui-ci doit rendre l'hébergement dans un bon état général : hébergement rangé, cuisine et frigo propres, vaisselle nettoyée et rangée, poubelles vidées. Dans le cas contraire, le camping se réserve le droit de facturer au client un supplément ménage pouvant aller jusqu'au montant total du forfait ménage correspondant à l'hébergement loué. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité. Le jour du départ, passé le délai indiqué, le camping se réserve le droit de facturer au client une pénalité équivalente à une nuit supplémentaire, sans que celui-ci puisse prétendre à passer une nouvelle nuit sur place.

ANNULATION ET MODIFICATION

ANNULATION SANS ASSURANCE:

De la date de réservation à 60 jours avant l'arrivée, l'acompte est restitué **hors frais de dossier et forfait choix emplacement**.

Entre le **60^{ème} jour et le 30^{ème} jour** avant la date d'arrivée, les sommes versées resteront acquises à l'hébergeur.

Entre le **30^{ème} et le jour de l'arrivée** et en cas de non présentation le jour de l'arrivée, **100% du montant du séjour** est conservé par le camping.

ANNULATION OU INTERRUPTION AVEC ASSURANCE:

Une assurance annulation et interruption de séjour facultative est proposée au client, qui a la possibilité d'y souscrire auprès de la société « **Gritchen Affinity** », partenaire du camping. L'assurance annulation et interruption de séjour rembourse l'intégralité des sommes versées (sauf franchise **15€ / sinistre, montant de souscription de l'assurance, forfait emplacement bloqué 25€ & frais de dossier 25€**) aux seuls clients ayant souscrit l'assurance « **Campez Couvert** » (www.campezcouvert.com). Montant de la cotisation : **15€/séjour en emplacement et 3€/jour en hébergement**. Délai de souscription : Pour que la garantie Annulation soit valide, l'assurance annulation devra être souscrite **simultanément à la réservation du séjour**.

En cas d'annulation, avertir le camping de votre désistement dès la survenance d'un événement empêchant votre départ **par courrier A/R ou par mail**. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales, (disponible sur le site www.campezcouvert.com ou auprès du camping), aviser l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

Annulation du fait de l'hébergeur : En cas d'annulation du fait de l'hébergeur, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

CONDITIONS GENERALES DU SEJOUR

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du **règlement intérieur** affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le client est tenu d'en prendre connaissance dès son arrivée et s'engage à le respecter. En cas de non-respect du règlement intérieur, l'hébergeur se réserve le droit de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement. La direction se réserve le droit de refuser l'entrée à toute personne non inscrite sur la réservation. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Le règlement des piscines affiché à l'entrée doit être respecté par tous. Les enfants sont placés sous la garde exclusive de leurs parents. Une assurance « **Responsabilité civile** » est obligatoire. Le client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, chaussures etc...). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client. Chaque client en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés dans le camping (*un seul animal par locatif/emplacement*) moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour. Des sacs à crottes sont disponibles gracieusement à l'accueil. Chaque client est responsable des troubles et nuisances causés par son animal.

LITIGE

Toute réclamation éventuelle de non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par lettre recommandée en A/R au Camping **La Pierre verte ****1880 RD 4 – 83600 FREJUS**.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du camping indiquant vos noms, prénoms et adresse.

DROITS À L'IMAGE

Lors du séjour du client, ce dernier ainsi que ses accompagnants sont susceptibles d'être photographiés ou filmés pour les besoins publicitaires du camping. Le camping pourra utiliser ces images pendant une durée maximale de dix ans. Le client est informé qu'il lui revient de signaler par écrit au camping, dès son arrivée, son opposition éventuelle à cette pratique.

Classement **** (TOURISME) par arrêté préfectoral
du 07/08/2017 pour 430 emplacements
(300 mobil-homes et 130 emplacements de camping)
N° Siret 448 766 766 000 19 – APE 5530Z